

ÉVOLUTION DE LA BASE DE TARIFICATION

La base de tarification du Transporteur est composée des principaux éléments suivants :

- Immobilisations en exploitation;
- Actifs incorporels;
- Dépenses non amorties et autres actifs;
- Fonds de roulement.

Les immobilisations en exploitation et les actifs incorporels en constituent de loin les éléments les plus importants. Par ailleurs, les dépenses non amorties et autres actifs ainsi que le fonds de roulement réglementaire ne représentent que 3 % de la base de tarification du Transporteur.

Le tableau suivant présente une variation nette de 225,3 M\$ entre les soldes d'ouverture et de fermeture de la base de tarification 2005 du Transporteur, soit une augmentation de 1,5 %. Par ailleurs, celle-ci n'a augmenté que de 42,0 M\$, soit 0,3 %, lorsque mesurée selon la moyenne des 13 soldes mensuels consécutifs.

Composantes	Base de tarification (en millions de \$)					
	Au 31 décembre			Moyenne des 13 soldes mensuels		
	2004	2005	Variation	2004	2005	Variation
Immobilisations en exploitation	13 913,0	14 013,8	100,8	13 785,6	13 785,7	0,1
Actifs incorporels	391,1	401,3	10,2	375,9	386,2	10,3
Dépenses non amorties et autres actifs	223,3	335,6	112,3	219,5	228,3	8,8
Fonds de roulement	172,8	174,7	1,9	148,3	171,0	22,8
Total	14 700,2	14 925,4	225,3	14 529,2	14 571,2	42,0

Les explications détaillées de la variation nette sont présentées dans les sections suivantes.

1. IMMOBILISATIONS EN EXPLOITATION

Comme le démontrent les tableaux suivants, les immobilisations nettes en exploitation sont en hausse de 100,8 M\$ à la fin de 2005, soit une augmentation de 0,7 %, alors qu'elles sont demeurées fixes lorsque déterminées selon la moyenne des 13 soldes mensuels consécutifs.

Composantes	Immobilisations en exploitation (en millions de \$)					
	Au 31 décembre			Moyenne des 13 soldes mensuels		
	2004	2005	Variation	2004	2005	Variation
Postes	7 954,1	8 075,6	121,5	7 848,7	7 874,9	26,1
Lignes	5 536,2	5 505,0	-31,3	5 540,2	5 493,3	-46,9
Autres actifs de réseaux	129,2	131,6	2,4	108,5	125,2	16,7
Actifs de soutien	293,4	301,6	8,2	288,2	292,3	4,1
Total	13 913,0	14 013,8	100,8	13 785,6	13 785,7	0,1

Tel que décrit plus bas, certains montants ont été transférés des immobilisations en exploitation à la rubrique Actifs réglementaires au cours de l'année.

Le tableau de la page suivante fournit le détail de la variation nette des immobilisations en exploitation.

Variation nette des immobilisations en exploitation (M\$)

	COÛT	AMORT. CUMULÉ	VALEUR NETTE
Au 31 DÉC. 2004	19 770,0	5 857,1	13 913,0
Au 31 DÉC. 2005	20 224,4	6 210,6	14 013,8
Ecart			100,8
Mises en exploitation 2005			628,5
Mises en exploitation > 5 M\$			335,0
Intégration de la centrale de la Toulnostouc (Note 1)			122,3
Poste Frontenac 1 et 2 - Optimisation de la fiabilité de l'alimentation			20,3
Reconstruction de la ligne entre Arnaud et Micoua			14,2
Intégration de la centrale de l'Eastmain-1			13,9
Remplacement d'isolateurs sur la ligne Manicouagan / Lévis			10,1
Intégration d'éoliennes (appel d'offres 990 MW)			10,0
Poste de la centrale Des Cèdres - Réfection			9,6
Poste de Mercier - Ajout d'un 5e transformateur			9,6
Poste Pandora - Réfection			9,5
Poste St-Marie - Ajout de transformateur			8,2
Construction d'une nouvelle ligne entre Langlois et Dorion			8,1
Modernisation du système de téléconduite			8,1
Intégration de la centrale de TransCanada Energy			7,8
Banque d'appareillage majeur - Achat d'équipement et remise à neuf			7,7
Poste Boucherville - Remplacement des protections et de la commande			7,6
Poste Duvernay - Remplacement ECE, annonceur et intégration de mesure			7,4
Poste Frégeau - Construction d'un nouveau poste			7,3
Poste Roussillon - Ajout d'un 3e transformateur			7,2
Reconstruction de la ligne Cap de la Madeleine / St-Narcisse			6,7
Poste Reed - Ajout d'un 4e transformateur			6,4
Ligne Lanaudière Ramezay - Reconstruction de 11 Km de ligne			6,3
Poste Arthur-Buies - Ajout d'un 4e transformateur			5,6
Outardes 3 - Modification au poste de départ			5,4
Bâtiment au poste Némiscau - Ajout			5,3
Poste de St-Chrysostome - Ajout de 3 départs lignes 25kV			5,3
Poste de l'Acadie - Ajout d'un 3e transformateur			5,1
Mises en exploitation < 5 M\$			293,5
Amortissement			-449,6
Transferts aux actifs réglementaires			-68,4
Autres			-9,7
Variation nette			100,8

Note 1: Incluant 6,4 M\$ de coûts encourus par Hydro-Québec Production pour le poste de départ, reclassés subséquentement à titre de frais reportés.

2. ACTIFS INCORPORELS

Comme l'indique le tableau ci-dessous, la valeur nette des actifs incorporels a augmenté de 10,2 M\$, soit une augmentation de 2,6 %, et il en est de même lorsqu'ils sont mesurés selon la moyenne des 13 soldes mensuels consécutifs.

Composantes	Actifs incorporels (en millions de \$)					
	Au 31 décembre			Moyenne des 13 soldes mensuels		
	2004	2005	Variation	2004	2005	Variation
Servitudes	300,7	302,7	2,1	289,4	302,1	12,7
Logiciels	88,3	95,5	7,2	83,9	82,2	-1,7
Autres	2,1	3,1	1,0	2,6	1,9	-0,7
Total	391,1	401,3	10,2	375,9	386,2	10,3

Cette augmentation s'explique de la façon suivante :

Variation nette des actifs incorporels (M\$)

	COÛT	AMORT. CUMULÉ	VALEUR NETTE
Au 31 DÉC. 2004	617,0	225,9	391,1
Au 31 DÉC. 2005	649,7	248,3	401,3
Écart			10,2
Mises en exploitation 2005			32,0
<i>Mises en exploitation > 5 M\$</i>			6,4
Remplacement du logiciel LASER (L'Analyse de la sécurité du réseau)			6,4
<i>Mises en exploitation < 5 M\$</i>			25,6
Amortissement			-22,9
Autres			1,1
Variation nette			10,2

3. DÉPENSES NON AMORTIES ET AUTRES ACTIFS

Comme l'indique le tableau suivant, les dépenses non amorties et autres actifs ont augmenté de 112,3 M\$. Cette augmentation est principalement causée par l'inscription d'actifs réglementaires, dont il est question plus bas. Quant à la moyenne des 13 soldes mensuels consécutifs, elle a peu varié, soit de 8,8 M\$.

Composantes	Dépenses non amorties et autres actifs (en millions de \$)					
	Au 31 décembre			Moyenne des 13 soldes mensuels		
	2004	2005	Variation	2004	2005	Variation
Actif au titre des prestations constituées	136,0	162,7	26,7	134,4	134,2	-0,2
Passif au titre des prestations constituées	-71,1	-79,2	-8,2	-68,1	-75,5	-7,4
Mesures de réduction de l'effectif	0,2	0,0	-0,2	0,6	0,1	-0,5
Actifs réglementaires	41,6	121,9	80,3	34,8	50,9	16,1
Frais de développement et autres frais reportés	9,6	31,8	22,2	7,2	16,6	9,4
Remboursement gouvernemental	106,9	98,4	-8,5	110,6	102,1	-8,6
Total	223,3	335,6	112,3	219,5	228,3	8,8

Actif au titre des prestations constituées (ATPC)

Ce poste varie en fonction du coût de retraite de l'année et des cotisations de l'employeur, tels qu'établis par les actuaires du régime de retraite. L'augmentation de l'ATPC constatée entre les exercices 2004 et 2005 résulte du versement, en 2005, d'une cotisation supplémentaire pour couvrir le solde du coût des services courants en excédent de la cotisation courante, ainsi que d'une cotisation d'équilibre visant à combler le déficit actuariel du régime. Ces cotisations découlent du dépôt à la Régie des rentes du Québec de l'évaluation actuarielle de capitalisation au 30 décembre 2004. Par ailleurs, l'augmentation de l'ATPC se voit en partie compensée par une augmentation du coût de retraite au cours de la même période, s'expliquant essentiellement par la baisse des taux d'intérêt à long terme sur les marchés.

Passif au titre des prestations constituées (PTPC)

Ce poste varie en fonction du coût annuel des avantages complémentaires de retraite, principalement constitués de régimes d'assurance, établi également

par des actuaires. L'augmentation du PTPC résulte de la constatation progressive de l'obligation d'Hydro-Québec à l'égard des avantages sociaux futurs autres que la retraite et du coût de financement de cette obligation.

Mesures de réduction de l'effectif

Ces indemnités sont amorties sur une période de 60 mois suivant leur date d'engagement. Les engagements ayant été pris en 1999-2000 pour le programme d'ajustement de l'effectif, plusieurs montants reportés sont devenus complètement amortis au cours de 2005, ce qui a eu pour effet de diminuer le solde de ce poste.

Actifs réglementaires

L'augmentation du solde de fin d'année de 2005 s'explique principalement par la sortie d'immobilisations au cours de l'année ainsi que l'ajout d'un projet majeur abandonné.

Dans le premier cas, qui concerne des sorties d'immobilisations (55,1 M\$), leurs coûts, déduction faite de l'amortissement cumulé, ainsi que les coûts de démantèlement associés, déduction faite de la valeur de récupération dans le cas d'actifs non remplacés, sont transférés à un compte distinct et amortis sur une période maximale de 10 ans selon la méthode à intérêts composés, au taux de 3 %.

Dans le second cas, qui concerne le projet majeur abandonné de la Boucle Outaouaise (31,0 M\$), l'amortissement du montant reporté s'effectue sur une période de trois ans selon la méthode linéaire.

Le traitement comptable de ces actifs réglementaires est conforme aux conventions comptables d'Hydro-Québec applicables au Transporteur, telles que reconnues par la Régie de l'énergie dans sa décision D-2002-95¹.

¹ Le Transporteur déposera lors de sa prochaine demande tarifaire l'étude de réévaluation du projet majeur abandonné requise par la Régie.

Frais de développement et autres frais reportés

Cette augmentation s'explique principalement par les contributions du Transporteur à des producteurs privés concernant l'intégration des parcs éoliens du Mont Copper (5,8 M\$) et du Mont Miller (5,1 M\$).

Remboursement gouvernemental relatif au verglas de 1998

Cette baisse résulte du cours normal des remboursements conformément aux modalités prévues au décret 1321-2003, adopté le 10 décembre 2003, modifiant l'échéance et les montants périodiques de ces versements, qui s'échelonnent jusqu'en 2014.

4. FONDS DE ROULEMENT

Le tableau suivant présente l'évolution du fonds de roulement.

Composantes	Fonds de roulement (en millions de \$)					
	Au 31 décembre			Moyenne des 13 soldes mensuels		
	2004	2005	Variation	2004	2005	Variation
Encaisse réglementaire	61,4	57,0	-4,5	61,2	57,3	-3,9
Matériaux, combustibles et fournitures	111,4	117,7	6,4	87,1	113,7	26,6
Total	172,8	174,7	1,9	148,3	171,0	22,8

Voici les explications détaillées des composantes du fonds de roulement.

Encaisse réglementaire

L'encaisse réglementaire est calculée annuellement sur la base d'une étude des délais de recouvrement des dépenses (étude Lead / Lag).

SERVICE DE TRANSPORT
CALCUL DE L'ENCAISSE RÉGLEMENTAIRE (en milliers \$)
AU 31 DÉCEMBRE 2005

DESCRIPTION DES VARIABLES	DEPENSES RÉELLES	NBRE DE JOURS (LEAD) / LAG	Net	TAUX	ENCAISSE
	<u>2005</u> (1)	(2)		((2) / 365 jrs) (3)	(1) x (3) (4)
REVENUS		36,5			
CHARGES D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN					
Salaires nets	176 233	-17,07	19,43	5,32%	9 381
Remises gouvernementales	153 606	-24,82	11,68	3,20%	4 915
Autres dépenses	127 880	-34,23	2,27	0,62%	795
TAXES					
Taxe sur le capital	95 988	-14,23	22,27	6,10%	5 857
Taxe sur les services publics	68 534	121,67	158,17	43,33%	29 699
Taxes foncières	10 937	106,46	142,96	39,17%	4 284
ACHATS DE SERVICES DE TRANSPORT	20 931	-30,21	6,29	1,72%	361
EFFET DES TAXES À LA CONSOMMATION					<u>1 699</u>
TOTAL DE L'ENCAISSE RÉGLEMENTAIRE					<u><u>56 990</u></u>

Matériaux, combustibles et fournitures

Le solde de fermeture de ce compte est supérieur de 6,4 M\$ au solde d'ouverture. Lorsque évalués selon la moyenne des 13 soldes mensuels consécutifs, les stocks de matériaux, combustibles et fournitures en 2005 sont de 113,7 M\$, soit une hausse de 26,6 M\$ par rapport à la moyenne établie à 87,1 M\$ en 2004.

Cette hausse résulte principalement de la création en 2004 d'un nouveau compte de stocks destiné à la comptabilisation du matériel retourné provenant des projets suspendus et des surplus de fin de projets. Ce compte est présent dans les quatre derniers soldes mensuels de l'année 2004 contrairement à l'année 2005 où il est présent dans les 13 soldes mensuels.

5. SUIVI DES AUTORISATIONS DE PROJETS D'INVESTISSEMENTS

Le tableau suivant présente les autorisations de la Régie de l'énergie rattachées aux additions de plus de 5 M\$ à la base de tarification réalisées au cours de l'année, ainsi qu'un suivi de leurs valeurs autorisées.

Mises en exploitation > 5 M\$ - 2005 (Immobilisations en exploitation + Actifs incorporels + Frais reportés)				
	Valeur autorisée	MEE (Note 1)	Autorisation (Note 2)	Décision Régie
Intégration de la centrale de la Toulnostouc	128,7	122,3	≥ 25 M\$	D-2003-68
Poste Frontenac 1 et 2 - Optimisation de la fiabilité de l'alimentation	20,5	20,3	< 25 M\$	
Reconstruction de la ligne entre Arnaud et Micoua	14,8	14,2	< 25 M\$	
Intégration de la centrale de l'Eastmain-1	151,8	13,3	≥ 25 M\$	D-2004-187
Remplacement d'isolateurs sur la ligne Manicouagan / Lévis	9,3	10,1	< 25 M\$	
Intégration d'éoliennes (appel d'offres 990 Mw)	34,6	10,0	≥ 25 M\$	D-2005-142
Poste de Mercier - Ajout 5e transformateur	10,0	9,6	< 25 M\$	
Poste de la centrale Des Cèdres - Réfection	17,8	9,6	< 25 M\$	
Poste Pandora - Réfection	9,8	9,5	< 25 M\$	
Poste St-Marie - Ajout de transformateur	9,2	8,2	< 25 M\$	
Construction d'une nouvelle ligne entre Langlois et Dorion	8,9	8,1	< 25 M\$	
Modernisation du système de téléconduite	8,9	8,1	< 25 M\$	
Intégration de la Centrale de TransCanada Energy	39,5	7,8	≥ 25 M\$	
Banque d'appareillage majeur - Achat d'équipement et remise à neuf	7,7	7,7	< 25 M\$	
Intégration du parc éolien du Mont Miller	23,3	7,7	< 25 M\$	
Boucherville - Remplacement des protections et de la commande	39,0	7,6	P. Acquis	s.o.
Poste Duvernay - Remplacement annonciateur et intégration de mesure	8,4	7,4	< 25 M\$	
Poste Fréreau - Construction d'un nouveau poste	8,8	7,3	< 25 M\$	
Poste Roussillon - Ajout 3e transformateur	8,7	7,2	< 25 M\$	
Remplacement du logiciel LASER (L'Analyse de la sécurité du réseau)	9,5	6,8	< 25 M\$	
Reconstruction de la ligne Cap de la Madeleine / St-Narcisse	8,6	6,7	< 25 M\$	
Poste Reed - Ajout 4e transformateur	12,9	6,4	< 25 M\$	
Ligne Lanaudière Ramezay - Reconstruction de 11 km de ligne	6,2	6,3	< 25 M\$	
Intégration du parc éolien du Mont Copper	21,1	5,8	< 25 M\$	
Poste Arthur-Buies - Ajout 4e transformateur	8,0	5,6	< 25 M\$	
Outardes 3 - Modification au poste de départ	22,3	5,4	P. Acquis	s.o.
Poste de St-Chrysostome - Ajout de 3 départs ligne 25 kV	5,5	5,3	< 25 M\$	
Bâtiment au poste Némiscau - Ajout	5,3	5,3	< 25 M\$	
Poste de l'Acadie - Ajout 3e transformateur	5,9	5,1	< 25 M\$	
Total	664,9	354,7		

Note 1 : Représente les mises en exploitation partielles ou complètes effectuées au cours de l'année. Par ailleurs, certains montants individuels peuvent différer des tableaux précédents, car ils comprennent des actifs incorporels ou des frais reportés inférieurs à 5 M\$.

Note 2 : Autorisation < 25 M\$ indique que ces projets faisaient partie d'enveloppes autorisées au cours des années passées.

Quant au rapport sur l'historique des investissements associés aux additions précitées, le Transporteur en parachève le développement et avisera la Régie lorsqu'il sera complété.

6. COMPARAISON AVEC LE DOSSIER TARIFAIRE

Le solde de la base de tarification au 31 décembre 2005 est légèrement supérieur à celui projeté suite à la décision D-2005-63 concernant la demande R-3549-2004.

BASE DE TARIFICATION				
Au 31 décembre 2005				
(en millions de \$)				
	R-3549-2004	Réelle	Écarts	
Immobilisations en exploitation	14 101,3	14 013,8	-87,5	(a)
Actifs incorporels	432,3	401,3	-31,0	(b)
Dépenses non amorties et autres actifs	167,2	335,6	168,4	
Actif au titre des prestations constituées	135,0	162,7	27,7	(c)
Passif au titre des prestations constituées	-76,7	-79,2	-2,5	
Mesures de réduction de l'effectif	0,0	0,0	0,0	
Actifs réglementaires	0,0	121,9	121,9	(d)
Frais de développement et autres frais reportés	10,5	31,8	21,3	(e)
Remboursement gouvernemental	98,4	98,4	0,0	
Fonds de roulement	139,8	174,7	34,9	
Encaisse réglementaire	58,6	57,0	-1,6	
Matériaux, combustibles et fournitures	81,2	117,7	36,5	(f)
TOTAL DE LA BASE DE TARIFICATION	14 840,6	14 925,4	84,8	

Explication des écarts

- (a) Diminution principalement causée par la nouvelle présentation des coûts nets reliés aux sorties d'immobilisations désormais présentés dans la rubrique Actifs réglementaires.
- (b) Mises en exploitation reportées concernant des projets dont les valeurs autorisées sont inférieures à 5 M\$.
- (c) Cotisations de l'employeur à la fin de l'année.
- (d) Transferts suite à la sortie d'immobilisations (Note a) et ajout du projet majeur abandonné de la Boucle Outaouaise.
- (e) Contributions aux producteurs privés (Mont Miller et Mont Copper).
- (f) Nouveau compte de stocks destiné à la comptabilisation du matériel retourné provenant des projets suspendus et des surplus de fin de projets.

Par ailleurs, la base de tarification réelle de 2005 présente une moyenne des 13 soldes mensuels légèrement inférieure à celle projetée dans la demande R-3549-2004, qui s'explique par des reports mensuels de mises en exploitation de divers projets.

Base de tarification (M\$)

	<i>Moyenne des 13 soldes mensuels</i>
Réelle	14 571
R-3549-2004	14 657
Écart	- 86